

Le journal de
STEENWERCK



Très bel été
à tous les Steenwerckois !

Le renouvellement
du jumelage
entre
STEENWERCK
et
BECKE-HEMER
a été signé
le 4 juin



Sommaire

Editorial de Joël Devos
Etat-civil
Comptes rendus du Conseil municipal
Résultats des élections à Steenwerck
La participation citoyenne
Cérémonie de la fête des mères et des nouveaux arrivants
Visite de Hemer à Steenwerck
J'Mon école Jean Monnet
En direct des TAP
Préservons notre environnement !
Inscription aux services péri-scolaires
Deux espèces rares découvertes à Steenwerck
30 ans de spectacle avec l'Harmonie
Fin de saison à la JSS
Des nouvelles du fitness
Retour sur les 100 km
BCS news
Invitation au bal populaire et aux chus
En direct des assos
Infos municipales
Les événements à Steenwerck

Directeur de la publication :

Joël Devos

Directeur de la rédaction :

Joël Devos

Rédaction :

Mairie & associations

Photos :

Mairie & associations

Secrétariat & Impression :

Michel Forceville

Dépôt légal :

03 Juin 2008

Journal gratuit

Edito

L'accueil des représentants de notre ville jumelée Becke-Hemer, ce dimanche de Pentecôte, avait une signification très particulière.

En effet, il y a 50 ans, le **Docteur Declercq**, mon prédécesseur, signait avec son homologue Allemand **Monsieur Kremerskothen** un acte de jumelage entre nos deux cités.

Suivant l'exemple donné par le Général de Gaulle recevant dans sa résidence privée de « La Boisserie » en 1958, le Chancelier de la République Fédérale d'Allemagne Konrad Adénauer pour lequel il portait estime et amitié, de très nombreux rapprochements entre villes et villages situés de part et d'autre du RHIN se sont concrétisés.

Ces Jumelages signifiaient bien la volonté d'en finir avec les conflits meurtriers et barbares qui avaient profondément marqué notre histoire commune, par le rétablissement de liens de confiance et d'amitié entre nos deux peuples.

Si les principes originels de réconciliation ne sont plus d'actualité et sans oublier notre devoir de mémoire au regard des souffrances du passé, il me semble important de faire vivre et perdurer cette amitié Franco-Allemande.

Nos deux nations constituent en effet le socle d'une Europe qui se doit d'être unie, rassurante et plus forte que jamais dans un monde incertain dont les dirigeants sèment souvent le doute et l'inquiétude.

Tel est le sens de l'acte de « Renouvellement du Jumelage » que j'ai cosigné avec **Michaël HEILMANN**, Maire de Becke-Hemer, le 4 Juin dernier, après l'émouvante interprétation par l'Harmonie municipale, de l'Hymne à la joie européen suivi de nos deux hymnes nationaux.

Bel été à toutes et à tous !

Bien cordialement
Joël Devos

Etat civil

Naissances

COSTENOBLE Lewis	né à Lille	le 22 avril 2017
BAYART Andrew	né à Armentières	le 28 avril 2017
PECQUEUR Valentine	née à Lille	le 03 mai 2017
DELANGUE Enzo	né à Hazebrouck	le 08 mai 2017
CAPILLIEZ Cloé	née à Armentières	le 20 mai 2017

Mariage

TOPALIAN Yégghia et **DELESTREZ** Léonie le 10 juin 2017

Décès

LEPLUS Maurice	à Armentières (90 ans)
OLLIVIER Andréa	à Steenwerck (96 ans)

Les personnes ne souhaitant pas figurer sous notre rubrique Etat Civil doivent le faire savoir en Mairie, que ceci les concerne personnellement ou concerne un parent.

Compte rendu du Conseil Municipal du Jeudi 08 Juin 2017

Présents : Joël Devos, Bruno Wulleput, Dorothee Debruyne, Annick Broïon, Mark Mazières, Patrice Seingier, Catherine Duploup, Gervais Coupin, Hugues Declercq, Vincent Ducourant, Monique Laporte, Philippe Sonnevill, Bénédicte David, Claude Frenois, Marie-France Briche, Cécile Devaddere, Amandine Labalette, Katia Decalf, Laurent Henneron, Catherine Oden.

Donnent procuration : Odette Malvache-Delestrez à Bruno Wulleput, Gontran Verstaen à Joël Devos.

Absents : Pascal Thellier.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil municipal à 20 heures.

1 – Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver le compte-rendu établi à la suite du dernier conseil municipal.

Proposition adoptée par le conseil municipal

2 – Signature d'une convention avec l'Association du Musée de la Vie rurale relative à l'octroi d'une subvention de fonctionnement – Exercice 2017

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal l'objet de l'association du Musée de la Vie Rurale qui est de « rassembler toutes les personnes morales et physiques désirant participer au fonctionnement du Musée de la vie rurale de Steenwerck et à sa valorisation et promotion; développer des animations culturelles et artistiques sur les lieux du musée ; répertorier, sauvegarder, conserver, entretenir et faire revivre tous les objets, machines, outils, moyens de travail et d'expression utilisés il y a plus de 50 ans ; gérer les collections, biens et moyens appartenant au musée dans un but culturel et touristique ».

Selon l'article 10 de la loi du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l'administration, l'autorité administrative qui attribue une subvention doit, lorsque cette subvention annuelle dépasse le seuil de 23 000 euros, conclure une convention avec l'organisme de droit privé qui en bénéficie, définissant l'objet, le montant, et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

L'objet de la convention proposée au Conseil Municipal est de prévoir les modalités de versement de la subvention de fonctionnement à l'association du Musée de la vie rurale pour l'exercice de son activité de mission de service public (activités et actions concourant à l'animation, à la promotion et à la conservation du patrimoine rural dans un but culturel et touristique : organisation des visites du Musée, expositions et spectacles, visites guidées hippomobiles...).

Considérant la nécessité de conclure une convention financière avec le Musée de la Vie Rurale, association à but non lucratif, pour le versement d'une subvention municipale pour l'exercice de son activité de mission de service public,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver la convention, telle que présentée en annexe, avec l'association du Musée de la Vie Rurale pour l'exercice 2017.

Proposition adoptée par le conseil municipal

3 – Signature de la convention relative à la mise en œuvre du projet « Cap sur la rivière d'or » dans le cadre du programme transfrontalier INTERREG V France - Wallonie - Vlaanderen

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a sollicité le financement européen FEDER pour le projet d'extension du Musée de la vie rurale.

Ce projet s'inscrit dans le programme transfrontalier INTERREG V France - Wallonie – Vlaanderen « Golden leie lys » (Cap sur la rivière d'or) dont l'opérateur chef de file est l'association Lys sans Frontières.

Considérant que cette mission bénéficie, sous réserve de l'accord du Comité de Pilotage du Programme INTERREG V France Wallonie - Vlaanderen, d'un concours du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) dont l'Opérateur chef de file et les opérateurs déclarent avoir parfaite connaissance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- 1) d'approuver le projet « Golden leie lys » (Cap sur la rivière d'or) proposé au financement du Programme INTERREG V France-Wallonie-Vlaanderen pour un coût prévisionnel de 358 750 Euros, et son plan de financement, sous réserve de l'acceptation du projet en Comité de Pilotage ;
- 2) de solliciter le financement d'INTERREG V à concurrence de 179 375 Euros représentant 50 % des dépenses du projet ;
- 3) de cofinancer le projet à hauteur de 179 375 Euros sur fonds propres ;
- 4) de désigner « Lys sans Frontières » en qualité d'opérateur chef de file et lui confère mandat dès l'acceptation du projet par le comité de pilotage INTERREG V pour tout engagement qui sera pris par ce dernier au nom de l'ensemble des opérateurs.

Proposition adoptée par le conseil municipal

4 – Communication du rapport d'activité 2016 du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre (SIECF)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, conformément à l'article L5211.39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président du S.I.E.C.F (Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre) auquel notre commune adhère, a transmis, par courrier en date du 20 avril 2017, le rapport d'activités du SIECF pour l'année 2016,

Il est ainsi demandé à l'Assemblée de prendre acte de la communication du rapport établi par le S.I.E.C.F. pour l'année 2016.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des documents présentés, prend acte de la communication du rapport d'activités 2016 du S.I.E.C.F.

Proposition adoptée par le conseil municipal

5 – Modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie des Communes de Flandre (SIECF)

Monsieur le Maire indique au Conseil municipal que lors de sa réunion du 5 avril 2017, le Comité syndical du SIECF a décidé de modifier les statuts du syndicat pour permettre la mise en œuvre opérationnelle de la transition énergétique dans les domaines relevant de la compétence du SIECF.

A cet effet, trois nouvelles compétences optionnelles seront proposées à compter du 1^{er} janvier 2018, à savoir :

- Création, entretien et exploitation des IRVE (Installations de Recharge publiques pour Véhicules Electriques)
- Développement des Bornes de recharge GNV et bio-GNV
- Réseaux de chaleur

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide d'approuver la modification statutaire du SIECF, à compter du 1^{er} janvier 2018, selon les statuts annexés à la présente délibération.

Proposition adoptée par le conseil municipal

6 – Fixation de l'indemnité de gardiennage des églises communales pour l'année 2017

Monsieur le Maire rappelle qu'en vertu de la circulaire préfectorale n014-38 du 11 juin 2014, le montant maximum de l'indemnité allouée aux préposés chargés du gardiennage des églises communales peut faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics et revalorisés suivant la même périodicité.

Le point d'indice des fonctionnaires ayant été revalorisé de 1.2% depuis la dernière circulaire précitée, l'application de la règle de calcul conduit à une revalorisation équivalente des indemnités de gardiennage

En conséquence, la circulaire préfectorale n°17-10 du 19 avril 2017 prévoit que le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales est fixé en 2017 à :

- 479,86 € pour un gardien résidant dans la commune où se trouve l'édifice du culte (474,22 € en 2016)
- 120,97 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des périodes rapprochées. (119,55 € en 2016)

Considérant d'une part, que le père Toussaint Makwikila-Ndompetelo a en charge les paroisses Saint Jean Baptiste à Steenwerck et Notre Dame des Sept Douleurs au Hameau de la Croix du Bac et, d'autre part, que celui-ci ne réside pas dans la commune mais assure le gardiennage des deux églises.

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer à 120,97 € l'indemnité annuelle de gardiennage par église pour l'année 2017

Proposition adoptée par le conseil municipal

7 – Décision budgétaire modificative N°1 – Exercice 2017

VU le Budget Primitif 2017 de la commune adopté par délibération en date du 4 avril 2017,
VU la Décision modificative de crédits n°1 proposée en annexe,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter la Décision modificative de crédits n°1.

Proposition adoptée par le conseil municipal

8 – Convention avec la CAF du Nord pour le dispositif d'aide « LEA » (Loisirs Equitables et Accessibles)

Considérant que la convention d'objectifs et de financement LEA avec la CAF du Nord doit être renouvelée pour une période de 4 ans soit jusqu'au 31/12/2020,

Il est proposé au Conseil Municipal d'appliquer le barème de participations familiales en heure/enfant à compter du 01/01/2017 jusqu'au 31/12/2020 dans l'objectif de la signature de la convention d'objectifs et de financement LEA avec la CAF du Nord, comme suit :

QF	Périscolaire Matin & soir	Extrascolaire				
		Petites vacances		Juillet & août		
		maternel	primaire	maternel	primaire	point jeunes
0-369 €	0.24	0.24	0.24	0.24	0.24	0.24
370-499 €	0.44	0.44	0.44	0.44	0.44	0.44
500-700 € inclus	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60
0-700 € autres	1.10	0.77	0.77	0.77	0.77	0.77
701-1000 €	1.40	0.80	0.92	0.80	0.92	1.17
1001 à +	1.60	0.85	0.97	0.85	0.97	1.23
extra-muros	1.60	1.12	1.27	1.12	1.27	1.75
repas	non	oui	oui	oui	oui	oui
surcoût pour les séjours accessoires				9.00	18.00	18.00
						36.00

- d'appliquer le barème départemental durant toute la durée de la convention de financement sur l'ensemble des périodes extrascolaires et périscolaires de fonctionnement et pour l'ensemble des équipements.

Proposition adoptée par le conseil municipal

9 – Modification du tableau des effectifs des agents titulaires à temps complet et non complet : Fermeture de postes suite à l'avis favorable du Comité technique paritaire intercommunal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal afin de mettre à jour le tableau des effectifs, le Comité Technique Paritaire Intercommunal (CTPI) avait été saisi le 18 novembre 2016, afin d'obtenir leur avis sur la fermeture de certains postes devenus vacants. Par courrier en date du 7 avril 2017, le CDG59 nous a informés que lors de sa réunion du 23 mars 2017, le CTPI a émis un avis favorable à la fermeture des postes proposés.

Proposition adoptée par le conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance du Conseil municipal à 21 heures 20.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des délibérations du Conseil municipal sur le site steenwerck.fr

Résultats des élections présidentielles à Steenwerck

1^{er} tour de scrutin - 23 avril 2017

	Bureau 1		Bureau 2		Bureau 3		Steenwerck		France
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	%
Nombre d'électeurs inscrits	897		750		1092		2739		
Nombre de votants	732	81,6%	628	83,7%	927	84,9%	2287	83,5%	77,8%
Nombre de bulletins nuls	6	0,8%	5	0,8%	4	0,4%	15	0,7%	0,6%
Nombre de bulletins blancs	18	2,5%	11	1,8%	24	2,6%	53	2,3%	1,4%
Nombre de suffrages valablement exprimés	708	96,7%	612	97,5%	899	97,0%	2219	97,0%	94,5%

Nicolas DUPONT-AIGNAN	47	6,6%	49	8,0%	56	6,2%	152	6,8%	4,7%
Marine LE PEN	220	31,1%	164	26,8%	253	28,1%	637	28,7%	21,3%
Emmanuel MACRON	116	16,4%	122	19,9%	186	20,7%	424	19,1%	24,0%
Benoît HAMON	42	5,9%	17	2,8%	57	6,3%	116	5,2%	6,4%
Nathalie ARTAUD	7	1,0%	10	1,6%	6	0,7%	23	1,0%	0,6%
Philippe POUTOU	10	1,4%	7	1,1%	12	1,3%	29	1,3%	1,1%
Jacques CHEMINADE	2	0,3%	1	0,2%	2	0,2%	5	0,2%	0,2%
Jean LASSALLE	7	1,0%	9	1,5%	12	1,3%	28	1,3%	1,2%
Jean-Luc MELENCHON	91	12,9%	106	17,3%	142	15,8%	339	15,3%	19,6%
François ASSELINEAU	2	0,3%	3	0,5%	7	0,8%	12	0,5%	0,9%
François FILLON	164	23,2%	124	20,3%	166	18,5%	454	20,5%	20,0%

2^{ème} tour de scrutin - 7 mai 2017

	Bureau 1		Bureau 2		Bureau 3		Steenwerck		France
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	%
Nombre d'électeurs inscrits	897		750		1092		2739		
Nombre de votants	706	78,7%	591	78,8%	906	83,0%	2203	80,4%	77,6%
Nombre de bulletins nuls	15	2,1%	15	2,5%	27	3,0%	57	2,6%	3,0%
Nombre de bulletins blancs	54	7,6%	63	10,7%	95	10,5%	212	9,6%	8,5%
Nombre de suffrages valablement exprimés	637	90,2%	513	86,8%	784	86,5%	1934	87,8%	88,9%

Emmanuel MACRON	334	52,4%	305	59,5%	449	57,3%	1088	56,3%	66,1%
Marine LE PEN	303	47,6%	208	40,5%	335	42,7%	846	43,7%	33,9%

Résultats du premier tour des élections législatives à Steenwerck

1^{er} tour de scrutin - 11 JUIN 2017

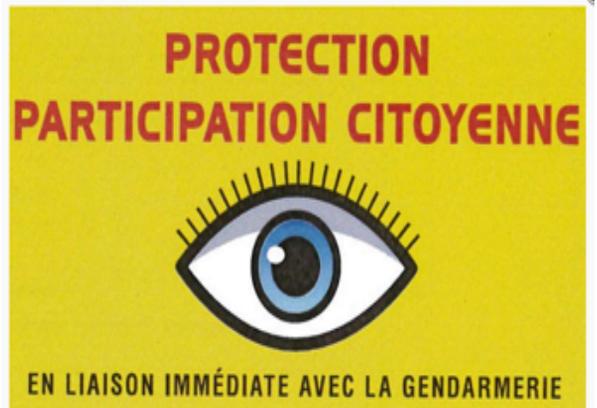
	Bureau 1		Bureau 2		Bureau 3		Steenwerck	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
Nombre d'électeurs inscrits	899		748		1092		2739	
Nombre de votants	459	51,06%	385	51,47%	593	54,30%	1437	52,46%
Nombre de bulletins nuls	5	1,09%	3	0,78%	4	0,67%	12	0,84%
Nombre de bulletins blancs	11	2,40%	4	1,04%	12	2,02%	27	1,88%
Nombre de suffrages valablement exprimés	443	96,51%	378	98,18%	577	97,30%	1398	97,29%

FACHE Guillaume (Europe Ecologie les Verts)	20	4,51%	15	3,97%	11	1,91%	46	3,29%
DE TEMMERMAN Jennifer (La République en Marche)	135	30,47%	114	30,16%	187	32,41%	436	31,19%
POILLY Clotilde (Union Populaire Républicaine)	1	0,23%	1	0,26%	3	0,52%	5	0,36%
WALRAEVE Hervé (La France Insoumise)	44	9,93%	50	13,23%	65	11,27%	159	11,37%
LABITTE Michel (Parti Socialiste)	32	7,22%	12	3,17%	33	5,72%	77	5,51%
FICHEUX Bruno (Union des Démocrates Indépendants)	44	9,93%	56	14,81%	40	6,93%	140	10,01%
PRINCE Pascal (Front National)	84	18,96%	66	17,46%	138	23,92%	288	20,60%
BATAILLE Jean-Pierre (Les Républicains)	67	15,12%	51	13,49%	84	14,56%	202	14,45%
LECLAIRE Gautier (Alliance Ecologiste Indépendante)	7	1,58%	5	1,32%	9	1,56%	21	1,50%
DUBOIS Luc (Lutte Ouvrière)	9	2,03%	8	2,12%	7	1,21%	24	1,72%

Participation citoyenne

Très prochainement, vous verrez apparaître une signalétique aux différentes entrées du village indiquant que notre commune adhère désormais au dispositif « **participation citoyenne** »

Ce dispositif, mis en place dans plusieurs communes du secteur, a pour objectif de sensibiliser les habitants afin qu'ils aient une attitude vigilante et solidaire face aux cambriolages, incivilités, véhicules et individus suspects, en informant la Gendarmerie lorsqu'un événement anormal se présente.



Le Conseil Municipal a souhaité, par délibération en date du 24 février 2016, s'inscrire dans cette démarche. A la suite de celle-ci une réunion publique s'est tenue en mairie le 16 juin 2016, dirigée par la Gendarmerie. Elle a permis d'éclaircir et de bien détailler le fonctionnement, ainsi que les limites, de ce dispositif.

Pour sceller cet engagement, le Sous-Préfet de Dunkerque, Monsieur Eric Etienne, est venu personnellement signer la convention liant l'Etat, la Gendarmerie et notre Commune le 22 mars dernier, dans les locaux de la Gendarmerie D'Hazebrouck.

A ce jour, et sur la base du volontariat, quatorze steenwerkoises et steenwerkois, répartis sur le territoire communal, ont souhaité adhérer à ce mouvement citoyen. Merci à eux !

Des imbécilités qui peuvent coûter cher

Encore une fois à Steenwerck, du matériel urbain a été dégradé. Il s'agit cette fois des bornes d'éclairage menant à la salle Maurice Declercq. Coût pour la collectivité : environ 3000 €.

Ce montant vient s'ajouter à ceux déjà engagés par la commune pour les réparations effectuées au restaurant scolaire, dans le parc des Iris ou dans les écoles toujours pour ce même type de méfait.

Petit rappel : toute détérioration d'un bien public est passible d'une amende de 30 000 euros et deux ans d'emprisonnement.



Cérémonie de la fête des mères et des nouveaux arrivants

Cette année, la municipalité a décidé d'associer la cérémonie des nouveaux arrivants avec celle de la fête des mères.

C'est ainsi que le samedi 27 mai, avec la participation de l'harmonie et des pompiers, nous nous sommes retrouvés dans les Salons Decanter.

Installés sur la terrasse avec vue sur le parc, nous avons pu apprécier ce lieu si particulier dans notre commune.



Joël Devos, Maire de Steenwerck, et Catherine Duplouy, adjointe, ont souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants et aux bébés.

Ils ont d'abord mis en valeur les richesses de notre commune.

Ils ont ensuite souligné l'importance de la natalité qui participe à la vitalité de notre village.

Les membres du conseil ont eu le plaisir d'offrir aux nouveaux arrivants un panier garni ; à chaque bébé un livre de naissance et aux mamans une composition florale.

Cette cérémonie, placée sous le signe de la bonne humeur, a permis à tous d'échanger et de partager sur le bien vivre dans notre commune. Elle s'est achevée par le traditionnel verre de l'amitié.





Visite de Hemer à Steenwerck



Steenwerck a accueilli le week-end du 04 juin une délégation venue de Hemer, emmenée par Monsieur Heilmann, son Maire, venue renouveler le jumelage mis en place il y a maintenant 50 ans à l'initiative de Maurice Declercq.



Arrivés en bus vendredi, la délégation de 40 personnes a été accueillie par l'Association des Amis de Becke qui organise cette rencontre tous les ans, en alternance entre la France et l'Allemagne.

Elle a pu visiter ou revisiter Steenwerck lors des différentes manifestations et ballades qui lui ont été proposées.

Hébergés au sein du gîte des Iris, tous ont souligné l'importance de ce type de jumelage, surtout en cette période où des dirigeants de pays prennent des positions qui sèment l'inquiétude et suscitent des interrogations sur la scène internationale.



Les discours prononcés par Monsieur Devos et son homologue allemand lors de la signature de l'acte officiel de jumelage ont souligné la nécessité fondamentale du développement de l'axe franco-allemand dans la poursuite de la construction européenne et l'exemple que pouvait montrer cette amitié dans les relations internationales.

Mon école Jean Monnet



Les **Moyens-Grands** se sont rendus pour la troisième fois à la **ferme du Savoir-Vert à Saint-Jans-Cappel**. A chaque saison, une visite. La visite du mois d'avril avait donc pour thème les signes du printemps, les travaux dans les champs et toujours les animaux avec de nouvelles naissances !

Cette année, la classe de **CE2** a participé à un projet d'écriture avec des élèves de CE1 / CE2 de **Ledringhem**.

Ce projet a donné lieu à plusieurs échanges épistolaires qui ont permis de comparer nos villages et nos écoles. Nous avons également eu l'occasion de **nous rencontrer à deux reprises**, moments propices à la coopération et à l'ouverture aux autres.



Chez les CE1

« Nous nous sommes rendus au **Centre de Wormhout** pour travailler sur les **haies**. Nous avons pu partir à la recherche d'espèces d'arbres qui peuplent ces endroits. Après la collecte des feuilles nous avons travaillé sur des grands tableaux pour déterminer le nom des arbres. Ensuite nous avons participé à un grand jeu sur les chaînes alimentaires. Un pique-nique et nous sommes rentrés en repensant à l'importance des haies dans les milieux naturels. »



Rencontre avec les correspondants et visite du Musée de la vie rurale :

Lundi 22 mai, les **Moyens-Grands** ont invité leurs correspondants de l'école La Fontaine de Bailleul. Au programme de la journée, visite du **Musée de la vie rurale** et jeux flamands le matin, pique-nique au Parc des iris le midi et jeux d'orientation autour du stade l'après-midi. C'était une belle et bonne journée.



« Enfin, quelques jours après, nous sommes allés au **Musée de l'abeille (API)** à Neuf Berquin. Nous avons bien préparé en classe le sujet mais nous avons appris encore plein de choses sur ces butineuses. Nous avons pu voir à l'intérieur d'une vraie ruche avec beaucoup d'abeilles. Un jeu avec des costumes nous a permis de consolider nos connaissances, puis nous avons compris comment était récolté le miel. Après un savoureux repas tiré du sac, nous avons travaillé sur un petit mémo qu'on a emporté à la maison. Nous sommes rentrés dard-dard avec pleins de bourdonnements dans nos têtes... » **Les CE1**

La randonnée au Mont des Cats, un grand moment pour nos classes !



Dans le cadre de l'USEP et pour toutes les classes, une magnifique randonnée, ponctuée de belles rencontres avec des artistes... Des feuilles, des bâtons, des fleurs... pour une réalisation artistique ou pour un tipi... ! Des écritures de mots doux pour des inconnus... Des questionnaires à remplir pour mieux découvrir le site et la nature... Des chants, de la bonne humeur et du courage... mais aussi, un bon pique-nique ! 3 à 10 km de marche selon les âges ! Que du bonheur et de bons souvenirs !

« Parmi les circuits proposés, nous avons choisi la Rando-littéraire, au départ de la Villa Marguerite Yourcenar, au Mont Noir. Cette maison accueille chaque année de nombreux écrivains venus du monde entier pour un séjour de quelques mois dans notre région.

Nous avons profité de cette belle opportunité pour rencontrer un jeune écrivain français, Pierre Ducrozet. Un moment d'échange très riche qui nous a permis de découvrir le métier d'écrivain. »

Les CM1 et CM2



Le 1er juin, les élèves de CM1 et CM2 ont eu le plaisir d'assister au spectacle musical « L'autobus à vapeur » au Centre André Malraux, à Hazebrouck. Les quatre artistes du groupe ont proposé des textes de qualité, poétiques et drôles tout en mêlant les genres musicaux avec beaucoup d'énergie et d'humour : jazz, rock, reggae, rythmes africains...

Ce beau voyage au pays de la musique leur était offert par la CCFI (Communauté de Communes de Flandre Intérieure).

En perspective... les semaines à venir ... :

- La Fête de l'Ecole !!! Le dimanche 25 juin ! Remise des prix, spectacle, kermesse, restauration ... Un grand jour encore ! (Grand MERCI à l'APE !!)
- La rencontre USEP « Athlétisme », pour les CM1 et CM2, le lundi 3 juillet
- La sortie à la Base des Prés du Hem, le 3 juillet, pour les PS et GS de maternelle, avec un atelier sur les 5 sens
- ... Et bien sûr..., les vacances ! Nous les souhaitons excellentes à tous les lecteurs !



Temps d'Activités Péri-éducatives



Les enfants vous invitent aux portes ouvertes des T.A.P !!!

Pour les enfants de l'école Jean Monnet :

📅 **Mardi 04 juillet de 15h00 à 16h30**

A l'école Jean Monnet, rue de la Rabette, pour les primaires

✦ Au programme : récital de flûte, théâtre, jeux sportifs, sports collectifs, expression corporelle/danse, expositions de poterie et d'Arts plastiques et diaporama de photos.

A l'école Maternelle du Bourg, pour les maternels

✦ Au programme : kermesse des 5 sens et diaporama de photos.

Pour les enfants de l'école Le Tilleul :

📅 **Jeudi 06 juillet de 15h00 à 16h30**

A la salle du Temps Libre et dans la cour de l'école :

✦ Au programme : expression corporelle/danse, expositions, jeux sportifs et diaporama de photos.



La commission Accueils de Loisirs et les équipes d'animation vous invitent à une réunion de présentation des Accueils de cet été.

Le mardi 04 juillet 2017 à 18h30 à la Maison DECANter, rue de Nieppe.

Venez nombreux nous rencontrer.



Les enfants des T.A.P nettoient la Croix du Bac !!!



Le jeudi 1^{er} juin, dans le cadre des T.A.P, les enfants de l'école du Tilleul ont participé à l'opération :

« JE NETTOIE MON VILLAGE ! »

Cet après-midi ensoleillé était en lien avec l'atelier « Sensibilisation ludique au recyclage » encadré par Sarah, ambassadrice du tri au SMICTOM, lors de la période n°5.



Le ramassage fut efficace et malheureusement fructueux. Mégots, canettes, dépôts sauvages, bouteilles, papiers, cartons, plastiques, métaux... envahissent les routes, les trottoirs et les fossés.

NE JETONS PLUS SUR LA VOIE PUBLIQUE !!!



PROTÉGEONS LA NATURE !!!



Inscriptions aux services périscolaires

Année scolaire 2017-2018



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'organisation des services périscolaires qui regroupent **la restauration, la garderie, l'étude et les TAP**, vous êtes invités à venir retirer **dès le 19 juin** un dossier d'inscription en mairie. Ce dossier comporte :

- la fiche de renseignements sur la famille
- la note explicative sur les différents services périscolaires proposés par la commune
- la ou les fiches d'inscription à la cantine (1 par enfant)
- la ou les fiches d'inscription à l'étude (1 par enfant)
- la ou les fiches d'inscription aux TAP (1 par enfant)
- la ou les fiches sanitaires de liaison (1 par enfant sauf pour les enfants inscrits dans les ALSH de cet été)

Le dossier complet devra être retourné à la mairie **avant le 15 juillet 2017**, délai de rigueur. A défaut de pouvoir disposer des inscriptions dans les différents services, votre (vos) enfant(s) ne pourra(ont) pas être admis dans les structures à la rentrée 2017/2018.

Pour vous aider dans vos démarches et vous renseigner, les services administratifs sont à votre entière disposition aux jours et heures d'ouverture de la mairie, **du lundi au samedi matin de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30**. Vous pouvez également les contacter au 03-28-49-94-78.

Cordiales salutations.



Annick BROION, Adjointe aux écoles



STEENWERCK

RAPPEL

Inscriptions ALSH été 2017

Il est encore possible d'inscrire votre (vos) enfant(s) aux Accueils de loisirs de cet été.

Les bulletins d'inscription ainsi que les programmes sont disponibles à la mairie et sur le site de la commune : www.steenwerck.fr

Dépôt des dossiers complets **jusqu'au samedi 17 juin 2017 à 11h30**, au-delà, les inscriptions seront acceptées dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles moyennant une pénalité financière.

Dates de fonctionnement : du lundi 10 au vendredi 28 juillet 2017
du lundi 31 juillet au vendredi 25 août 2017



Préservons notre environnement en nettoyant la nature

Le jeudi premier juin, en cette belle journée de printemps, les enfants de l'école du Tilleul, munis de gants de sacs poubelle et de gilets fluorescents sont partis sillonner notre campagne, afin de ramasser les différents déchets et détritux qui avaient été déposés ou jetés sur le bord des routes et fossés.

Dans le cadre des TAP, cette action est venue clôturer la formation qui avait été délivrée par les ambassadeurs du SMICTOM. Celle-ci a permis aux élèves de comprendre le fonctionnement d'une déchetterie, l'importance du tri ainsi que le fonctionnement d'un centre de valorisation des déchets (Incinérateur de Flamoval à Arques).

En associant le résultat avec celui que nous avons obtenu lors de notre nettoyage de printemps du samedi 6 mai, plus de 450 kilos de détritux furent récupérés sur une distance inférieure à 9 kilomètres de voirie.



Durée de vie des matériaux suivants que nous retrouvons sur le bord des routes et fossés de notre campagne.

Un mouchoir en papier : 3 mois.

Un journal : 3 à 12 mois.

Mégot de cigarette : 1 à 2 ans.

Un chewing-gum : 5 ans.

Une boîte en aluminium : 200 à 500 ans.

Un sac en plastique : 450 ans.

Une bouteille en plastique : 100 à 1000 ans.

Une bouteille en verre : 4000 ans.

Deux espèces rares découvertes à Steenwerck .

UNE GRIVE A AILES ROUSSES :

A l'automne et au début de l'hiver commencent les migrations des oiseaux du nord vers les pays situés plus au sud...comme celles des rouge-gorges ou des pinsons du nord. En novembre 2016 une observation tout a fait rare et exceptionnelle a pu être réalisée à Steenwerck... **une grive à ailes rousses** (*turdus eunomus*).

La Grive à ailes rousses (*Turdus eunomus*) niche dans le nord de la Sibérie, à l'est jusqu'à la péninsule du Kamtchatka et passe généralement l'hiver en Asie dans le sud du Japon et de Chine ainsi qu'à Taïwan, en Thaïlande, en Corée et en Inde.

Compte tenu de ses axes de migrations, sa présence en Europe est quasi improbable et y est extrêmement rare. La France ne compte que quatre visites officielles homologuées par le Comité d'Homologation Nationale depuis 45 ans. (Nov. 1971 dans le Vaucluse, Nov.1983 dans le Pas de Calais, Janv.1994 en Savoie et nov.2016 à Steenwerck).

En Europe, les rares observations ont eu lieu en automne et en hiver. Le mois d'octobre correspond au pic de migration de cette espèce. L'hypothèse la plus probable est donc celle d'un oiseau égaré durant la migration postnuptiale à la recherche de nourriture.



Il est à noter que si la grive ailes rousses est extrêmement rares sous nos contrées, elle est plutôt commune en Asie... ce qui explique son statut de conservation en préoccupation mineure LC.

UN OPHIOGLOSSE COMMUN :

Tout récemment il a été découvert sur notre commune de Steenwerck un Ophioglosse commun aussi appelé langue de serpent (*ophioglossum-vulgatum*)

C'est une plante vivace de 10-30 cm dont la feuille ressemble à celle d'une tulipe. Mais elle est en réalité une fougère. Sa particularité est de posséder une seule fronde entière, stérile, qui engaine une fronde fertile très modifiée.

L'Ophioglosse commun vit sur des sols pauvres, souvent calcaires, dans les prairies humides, les fossés, les forêts des bords de rivières. Cette fougère se rencontre souvent sur des sols soumis à d'importantes variations d'humidité

Cette fougère est rare et protégée dans de nombreuses régions françaises (Alsace, Haute-Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Limousin, Rhône-Alpes, Bretagne, Lorraine, Picardie, Centre). Elle est protégée également en Suisse.



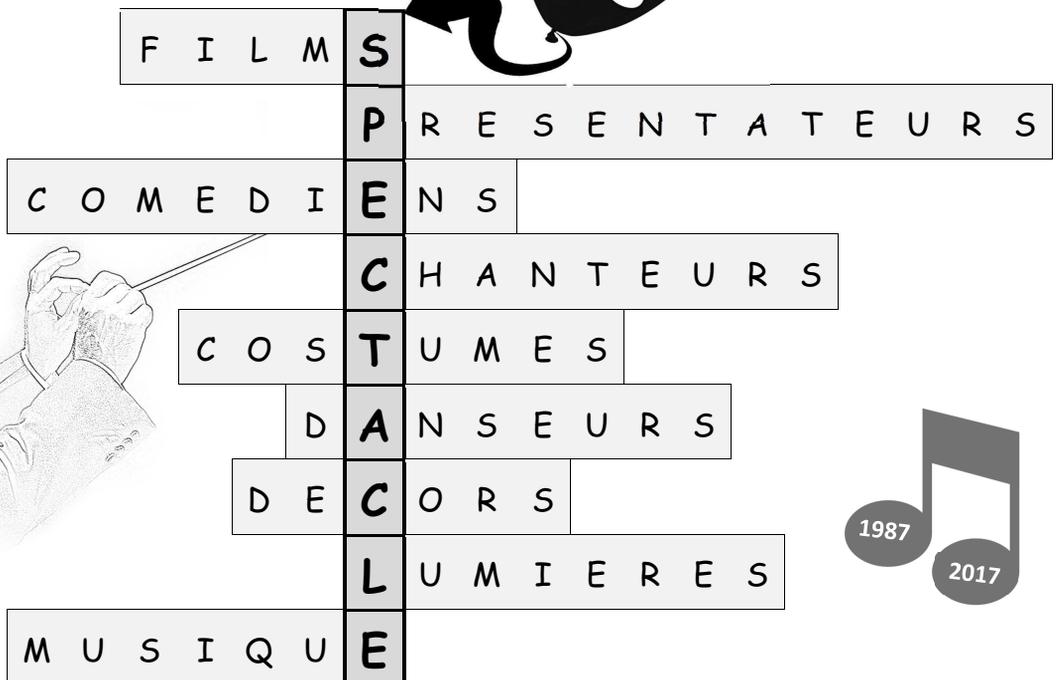
30 ans de Spectacle

28 et 29 Octobre
Salle des Sports



1987

30
ans





JEUNESSE SPORTIVE STEENWERCKOISE

Une saison s'achève, une autre démarre ...

Ainsi va la vie à la JS Steenwerck. A peine la saison terminée, le club se mobilise à nouveau pour préparer l'année prochaine. La stabilité pour les 4 équipes séniors est de mise avec une nouveauté pour les vétérans : en effet, une 2^{ème} équipe à 7 devrait être engagée pour favoriser cette catégorie de plus en plus riche en effectif.

Cette année, JS Steenwerck engage une nouvelle équipe U17, preuve de la vitalité et du dynamisme du club.

Pour les jeunes licenciés, l'équipe d'éducateurs de la JS Steenwerck entre en jeu ! En effet, l'école de football, créée en 2010, reste une priorité. L'accueil qui est réservé aux jeunes footballeurs ainsi que la qualité de l'enseignement proposé par les éducateurs permettra sûrement à nos jeunes pousses de devenir les futures stars du Football Français. Que les enfants soient heureux de venir jouer au foot sera pour nous une réussite quelques soient leurs aptitudes.

Un label départemental « école de football » devrait être décerné au Club pour la qualité de son organisation et l'implication de ses bénévoles.

Pour la saison 2017/2018, le prix de la licence est fixé à 60 euros pour toutes les catégories de jeunes et 80 euros pour les séniors et vétérans.



Catégorie	Année de naissance	Entrainement
U6	Né en 2012	Mercredi 16h30 – 18h
U7 - U8 – U9	Né en 2009-10-11	Lundi 18h – 19h / Mercredi 16h30 – 18h
U10 – U11	Né en 2007-08	Mercredi 17h30 – 19h / Vendredi 18h – 19h
U12 – U13	Né en 2005-06	Mercredi 18h00 – 19h30
U14 – U15	Né en 2003-04	Mardi et Jeudi 17h45 – 19h
U16 – U17	Né en 2001-02	Mercredi et Vendredi 19h30 – 21h
Séniors	Né à partir de 1998	Mardi et Jeudi 19h - 20h30
Vétérans	Né à partir de 1983	A définir

**Pour plus d'infos
sur la JSS :**

 jean-michel.limousin@wanadoo.fr

 [@jssteenwerck](https://www.facebook.com/jssteenwerck)



Les membres de l'association du FITNESS vous invitent à les rejoindre dès le lundi 11 septembre. Découvrez et appréciez des cours variés dans une ambiance rythmée! Dorothee, Agathe et Arnaud animeront vos soirées !

Planning des cours

Lundi 19h00 - 20h00 : Cardio / Abdos-Fessiers avec Arnaud

Mardi 19h30 - 20h30: Chorégraphie sportive et rythmée avec Agathe

Mercredi 19h30 - 20h45 : Renforcement Musculaire - Pilate avec Dorothee

Jeudi 19h00 - 20h00 : Remise en forme avec Agathe

Week-end : course à pieds - marche active avec Dorothee (2 fois par mois)

La cotisation annuelle est de 105.00 Euros pour les Steenwerckois et 115.00 Euros pour les Extérieures.

ATTENTION

Le règlement et le certificat médical sont obligatoires DES LE 1^{ER} COURS

Une permanence sera assurée 15 mns avant chaque cours pendant tout le mois de septembre.

Pour les inscriptions, il est obligatoire d'apporter :

- La fiche d'inscription remplie
- 1 certificat médical
- 1 enveloppe timbrée à votre adresse
- Le règlement (facilités de paiement)

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :

Delphine Blanpain - 06.11.28.83.38

Carole Delbecque - 06.27.62.02.28



FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance :

Mail :

Téléphone Portable :

Nom et coordonnées de la personne à prévenir en cas de problème :

Documents à joindre :

- Certificat médical
- 1 enveloppe timbrée et libellée à votre nom et adresse
- Règlement de la cotisation (facilités de paiement) : 105 € pour les Steenwerckois et 115 € pour les extérieures.

PS : Quand le temps le permet, les cours du mercredi peuvent se dérouler en extérieur.

« L'association décline toute responsabilité en cas de problèmes de santé liés à la pratique du fitness »

Le

Signature

« **Ambiance, joie et bonne humeur partagées...
Il faut le vivre pour le comprendre !** »
(Dorothee, concurrente)

100 KM À PIED
DE STEENWERCK



100 km de Steenwerck 2017

C'était il y a un mois déjà... Par une belle et chaude soirée de la fin du mois de mai, un millier de coureurs.ses, marcheurs.ses et rêveurs.ses envahissaient les routes de Steenwerck.

Un millier !

L'an dernier, le nombre de participant.e.s avait fait un bond pour clairement dépasser les 1000, ce qui ne s'était pas produit depuis de nombreuses années.

Cette année confirme cette tendance : ils étaient 996 à effectivement prendre le départ du soir (sur 1089 inscrits), et 64 (sur 74) à prendre le départ du matin.

Soit **1060 participant.e.s** aux épreuves adultes, dont 541 s'attaquant à relever le défi des 100 km.

287 centbornard.e.s

Il semble que cette distance mythique de 100 km ait de beaux jours devant elle.

251 personnes en sont venues à bout sur les 100 km open (en moins de 24h, départ du mercredi soir), et 36 sur les 100 km course (en moins de 13h, départ du jeudi matin).

Les Steenwerckois.e.s en force

Deux fois plus nombreux qu'en 2016, vous étiez 107 à porter un dossard.

Et qu'est-ce que ça nous fait plaisir !

Parce que oui, on aime mettre le village en valeur, et montrer à tous ceux qui viennent de plus ou moins loin ce qu'il a de plus beau : son bourg, sa campagne et son incroyable sens de l'accueil.

Mais cette superbe épreuve, on la fait aussi pour nous, et on est juste ravis de vous voir aussi nombreux à en profiter pleinement.

295 bénévoles

« *La magie opère toujours. Les bénévoles : vous avez été parfait. Tous des champions dans votre job. Merci à vous. Continuez comme ça, et l'épreuve perdurera longtemps.* » (Pascal, concurrent)

On est bien d'accord : vous êtes toujours aussi magiques ! Parce que réussir à organiser un truc aussi fou, aussi énorme, de façon exclusivement bénévole, c'est juste beau. Ravitailleurs, pointeurs, signaleurs... mais aussi médecins, kinés, podologues, pompiers, et même policiers pour les mesures de sécurité mises en place !

Le tout en grande majorité assuré par des Steenwerckois.e.s (avec les inscriptions de bénévoles par email, on ne saurait pas vous dire combien exactement), alors aux nombreux.ses bénévoles qui liront ces lignes, du fond du cœur : bravo et MERCI !!

1 joëlette

C'était une nouveauté pour les 100 km de Steenwerck : 1 joëlette a relevé le défi.

À l'initiative des Papillons Blancs de Valenciennes, ce fauteuil roulant un peu particulier a permis à 6 personnes handicapées de se relayer pour effectuer chacune une boucle du circuit, et ainsi terminer collectivement les 100 km, grâce à une cinquantaine d'accompagnateurs (coureurs et personnel soignant).

Si comme nous vous avez eu la chance de les voir passer, vous avez pu voir à quel point ils ont trouvé leur place, à quel point c'était joyeux, impressionnant, émouvant... à quel point c'était beau, tout simplement.

Combien de belles histoires écrites ?

Ben oui, les chiffres, ça raconte des choses, mais ça ne suffit pas.

Les 100 km, c'est bien plus que ça, c'est par dessus tout une aventure humaine, des pages de vie assez intenses qui s'écrivent en 24h, et une quantité d'histoires magnifiques avec Steenwerck pour décor.

Certaines viennent jusqu'à nous, et elles nous motivent plus que tout à vous offrir de nouvelles pages blanches l'an prochain.

Comme les improbables rencontres entre générations.

Comme les bénévoles qui trouvent les mots qu'il faut pour encourager à continuer et changer la vie de concurrents devenus centbornards.

Comme cette bénévole qui voit une concurrente sur le point d'abandonner alors qu'elle-même termine son poste, et qui prend son vélo pour l'accompagner et lui permettre de trouver la force d'aller au bout. N'en doutez pas, il se passe des choses merveilleuses à Steenwerck à l'ascension. Alors merci pour le rôle que vous y jouez.

Rendez-vous les 9 et 10 mai 2018 !



Les résultats des Steenwerckois en 2017

Ils ont parcouru 100 km :

Au départ du soir :

Maxime DESPRINGRE, 27^{ème} au classement général, 11h26'26"
Hervé LECOUFFE, 38^{ème}, 12h09'13"
Freddy VANTORRE, 39^{ème}, 12h09'53"
Laure D'HERT, 65^{ème}, 13h40'32"
Gwenaël ROBERT, 67^{ème}, 13h45'12"
Vivien RAMON, 77^{ème}, 14h16'42"
Gauthier LABALETTE, 78^{ème}, 14h18'16"
Pascal DELEMOTTE, 82^{ème}, 14h31'13"
Nicolas BAF COP, 90^{ème}, 14h46'48"
Nicolas TISON, 93^{ème}, 14h52'35"
Cédric BEVE, 99^{ème}, 15h00'00"
Gauthier MARES, 123^{ème}, 16h19'13"
Émilie BIBAUT, 155^{ème}, 17h48'31"
Alain HAGUET, 167^{ème}, 18h14'38"
Luc JOURDAIN, 212^{ème}, 20h46'56"
Pierre GAMBIER, 244^{ème}, 22h45'43"

Au départ du matin :

Frédéric BRICE, 24^{ème}, 11h31'04"

Participants aux épreuves de 100 km ayant réalisé des distances inférieures :

Au départ du soir :

Marine HOUSPIE, 84,560 km, 18h53'07"
Éric DEGHOUY, 68,570 km, 9h36'35"
Georget DESODT, 68,570 km, 11h57'35"
Dorothee DEBRUYNE, 68,570 km, 14h59'40"
Agnès DEBRUYNE, 68,570 km, 14h59'43"
Mathieu LABALETTE, 57,250 km, 8h12'10"
Céline RATTEZ, 53,130 km, 6h46'43"
Jean-Charles WITWICKI, 53,130 km, 9h48'40"
Michaël DECHERF, 53,130 km, 10h09'41"
Ludovic GUILBAUT, 53,130 km, 10h28'13"
Manuella BAF COP, 53,130 km, 10h30'48"
Raphaël BIBAUT, 46,430 km, 7h26'34"
Aurélien DECHERF, 46,430 km, 10h07'52"
Valérie MORIVAL, 41,430 km, 7h49'26"
Bruno BOSSU, 37,140 km, 5h19'55"
Jean-Claude LABIS, 37,140 km, 5h49'17"
François HOUSPIE, 37,140 km, 7h15'02"

Au départ du matin :

Jérôme MAERTEN, 41,430 km, 4h36'18"

Saluons aussi la participation de 72 Steenwerckois.es au 1^{er} tour du soir (épreuve non classée), sur des distances allant jusqu'à 37,140 km.



Les résultats de la course des jeunes 2017

Éveil athlétique garçons, nés en 2010 :

1. **TAMPERE** Gabin
2. TURBE Hugo
3. VAL Richard
4. DEREMETZ Thomas
5. ROCOURT Raphaël
6. DESPAGNE Lorenzo
7. VANTORRE Théo

Éveil athlétique filles, nées en 2008 et 2009 :

1. **BELAEN** Alizée
2. DECLERCK Angèle
3. LEMAIRE Elsa
4. GRASSART Irina
5. LABALETTE Fantine
6. VEROLLEMAN Cali
7. SAMSON Clémence
8. THOREL Candice
9. LINNE Mae
10. DURLIN Constance
11. BIBAUT Alexia
12. POIVRE Lola
13. LOYEZ Malya
14. LAMPE Chloé
15. DUCORROY Jaycée
16. JARDEZ Prescillia
17. FRIENCK Julie
18. DUCORROY Gabrielle
19. TAZEROUT Cellsibille

Éveil athlétique garçons, nés en 2008 et 2009 :

1. **TOP ASSEMAN** Marius
2. THORPE Edward
3. DASSONNEVILLE Sacha
4. BAF COP Faustin
5. VANDERSNICKT Mahé
6. ANGELO Evan
7. PETITPREZ Benjamin
8. VIGO Arthur
9. FONTAINE Timothé
10. TSOULI Abdeslam
11. LEPLUS Mathis
12. PITTAVINO Sullivan
13. BECUWE Victor
14. DELEYE Quentin

Poussines, nées en 2006 et 2007 :

1. **VAL Adèle**
2. GHESQUIER Noémie
3. DEREMETZ Eva
4. RANDOUX Louise
5. BLANPAIN Julie
6. LEMAIRE Rose
7. LECOINTRE DELPIERRE Anna
8. BOUREL Sabrina
9. DELHOMEZ WATERLOT Ariane
10. HAUSPIE-ALAMINOS Shirley
11. TSOULI Hanane
12. TABARY Ashley
13. HUCHETTE Pauline
14. GRASSART Omella
15. HADJ'AMAR Saliana
16. OUNITALOUZI Dinnha

Poussins, nés en 2006 et 2007 :

1. **GOBEAUX** Anthime
2. VANDERSNICKT Matéo
3. HALLEZ Alexis
4. ZWERTVAEGHER Augustin
5. BIZET Antoine
6. TAMPERE Antoine
7. CANEELE Tom
8. LABALETTE Timéo
9. BELAEN Cyril
10. VION Quentin
11. CLERET Lazarre
12. FACON Lucas
13. VANDEVELDE Lucas

Benjamines, nées en 2004 et 2005 :

1. **VENNIN** Julie
2. TOP ASSEMAN Zélie
3. DELEYE Clotilde
4. DELMARRE Clara
5. CARINCOTTE Justine

Benjamins, nés en 2004 et 2005 :

1. **CALLENS** Pierre-Yves
2. GARNACHE Eliot
3. BAF COP Léon
4. GIRARDOT Valérian
5. GIRARDOT Esteban
6. LECOINTRE DELPIERRE Arthur
7. VINCENT Matis
8. VANDENBUSSCHE Valentin
9. LAPORTE Adrien
10. ANGELO Matias
11. TABARY Malcolm
12. DURLIN Paul

Minime, né en 2003 :

1. **PEULMEULE** Louis



Basket Club

Steenwerck

BCS NEWS
juin 2017

Une saison 2016 / 2017 plus que positive pour le BCS !

Une montée en Promotion Régionale pour nos Seniors Garçons 1, un nombre de licenciés stable et des projets plein la tête, le Basket Club Steenwerck a dressé un bilan très positif de la cuvée 2016/2017 lors de son Assemblée Générale du 2 juin dernier.

Un parcours quasi-parfait pour nos Seniors Garçons 1

Une première place en Pré-Régionale validée après un championnat maîtrisé de bout en bout. Steenwerck a su élever son niveau de jeu cette saison pour franchir un cap, celui de la montée en région. Une montée obtenue sur et en dehors du terrain, grâce à l'implication des joueurs, pour une grande majorité issus du club, du coach, mais également du public très nombreux à chaque rencontre. Nous vous donnons rendez-vous la saison prochaine en région !



Un premier tournoi Poussins réussi !

Pour la première année, le BCS organisait son tournoi Poussins de fin de saison. Ce rendez-vous a remporté un franc succès pour sa première édition et les enfants sont repartis ravis de leur journée. Concours à trois points et meilleur joueur du tournoi ont même été programmés, toujours dans la bonne humeur et la convivialité pour les neuf équipes présentes ! Cette organisation a été possible du fait de la disponibilité de la salle omnisports Maurice Declercq durant cette période.





Basket Club

Steenwerck

BCS NEWS
juin 2017

Et la saison prochaine ?

Nous pensons d'ores et déjà à la saison 2017/2018, entraîneurs et entraînements étant programmés pour l'ensemble de nos équipes. Mais il faut également penser à renouveler votre licence ou vous inscrire. Mode d'emploi.

Des permanences organisées pour vos renouvellements

Suite à l'évolution législative du décret du 24 août 2016 relatif au certificat médical, le formulaire de demande de licence a été modifié. Le BCS en a profité pour modifier sa façon de faire en matière de renouvellements. **Des permanences seront organisées à la salle omnisports Maurice Declercq pour vous remettre les dossiers en main propre et faciliter les démarches.**

Des dossiers d'inscriptions vierges seront également disponibles lors de ces permanences organisées aux dates suivantes : mardi 20 juin (18h à 20h30), mercredi 21 juin (15h15 à 18h et de 19h30 à 20h30), jeudi 22 juin (de 18h30 à 20h30), vendredi 23 juin (18h à 21h), les samedis 17, 24 juin et 1^{er} juillet (10h à 12h).

Les dossiers d'inscriptions seront disponibles sur le site du BCS à compter du 20 juin 2017.

Nous recherchons des partenaires !

Très importants pour assurer la vitalité financière du club, nos partenaires sont toujours plus nombreux et fidèles. Nous tenions tout d'abord à les en remercier. Le BCS, et encore plus cette saison avec la montée des Seniors Garçons 1 en Promotion Régionale, assure une visibilité optimale sur l'ensemble de ses supports de communication, mais également dans la salle omnisports Maurice Declercq où se déroulent près de dix rencontres chaque week-end.



Vous êtes en mesure de pouvoir nous apporter une aide (financière ou autre), notre porte est grande ouverte pour en discuter avec vous!

Contactez-nous sur bcsteenwerck@orange.fr

Retrouvez-nous via notre Facebook BCSTEENWERCK ou notre site internet www.bcsteenwerck.wix.com



Bal populaire et chus

AVIS A LA POPULATION

*Et c'est reparti pour la 2ème édition !!!! La J.S.S. et la Brasserie de la mairie, renouvelle la vieille tradition de Steenwerck « **LES CHUS** »*

Nous rappelons que la participation est ouverte à tout le monde. Alors n'hésitez pas à retrousser vos manches, à sortir la paille et les pétards, beaucoup d'imagination et de création, et en avant pour un bon feu de joie.

Tout modèle rempli de pétards est accepté, excepté les pétards fusés.

Notre programme est le suivant :

JEUDI 13 JUILLET

- Réception des chus à la Brasserie de la mairie – grand place à partir de **17 h**
- Cérémonie au monument à **18 h**
- Défilé des chus vers la salle des sports Maurice Declercq à **19h30** suivi de la mise au feu
- Bal populaire sur la grand place à **20h30**

Comme l'année dernière nous comptons sur vous !!!!!



Club des Archers Steenwerckois

Section du Foyer Rural

Les inscriptions pour la saison 2017 – 2018 se feront à partir du 1^{er} septembre 2017 aux lieux et heures d'entraînement inscrits ci-dessous :

SALLE DUTRIE (parking près du stade de football)

Le mercredi..... 9 heures à 11 heures 30

Le vendredi.....18 heures à 19 heures 30

Le samedi..... 9 heures à 11 heures 30

Le dimanche..... 9 heures à 11 heures 30

Les enfants sont admis à partir de l'âge 8 ans.

2 séances d'initiation gratuites sont possibles avant toute inscription.

L'inscription pour la saison 2017 – 2018 est fixée à 40 euros (assurances comprises).

Il est obligatoire de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tir à l'arc.

Pour toutes informations complémentaires vous pouvez contacter :

M. Roger CHARLES au 03 28 49 98 95 ou

M. Jacques LABALETTE au 03 28 49 97 74 jacques.labalette0432@orange.fr

Rentrée
STEENWERCK

A partir du 18 septembre 2017

INITIATION ROCK

ROCK

Salle Du temps libre A la Croix du bac

DANSE



Le lundi de 20H à 21H30

Renseignements : 06-15-55-28-68 ou 06-87-12-49-81

Initiation aux activités du Foyer rural

Ce dimanche 30 avril après midi le foyer rural vous a proposé l'initiation gratuite à différents sports, pétanque, tir à l'arc, musculation, boules flamandes et quilles au maillets.

les activités se sont déroulées dans différents lieux les participants ont pu découvrir la ville et le musée de la vie rurale.

Cet après midi c'est déroulé de façon convivial et sans compétition.



AMICALE POUR LE DON DU SANG BENEVOLES DE STEENWERCK



Venez nombreux le 16 Juillet 2017 de 8 h à 12 h 30

Salle st Joseph 59181 Steenwerck

Informations municipales

Cartes d'identité

L'accueil de la Mairie reste à votre disposition pour remplir la pré-demande de carte nationale d'identité.

Récupération des huiles usagées

Les services techniques rue du Saule ne sont plus en capacité de recueillir les bidons d'huiles usagées (vidange,..). Vous devez les déposer en déchèterie (Nieppe, Bailleul,..) dans les containers prévus à cet effet.

Nous rappelons également aux étourdis que les caniveaux et égouts de Steenwerck ne sont pas considérés comme des déchèteries....

Fermeture de la Mairie

Durant la période estivale, la Mairie sera fermée aux dates suivantes : Samedi 15 Juillet, Samedi 05 Août, Samedi 12 Août, Samedi 19 Août

Prochains journaux de Steenwerck

Journal	Date limite de dépôt des articles	Date estimée de parution
222	16 Août	04 septembre
223	23 octobre	06 Novembre
224	18 décembre	08 Janvier

Pour nous transmettre vos articles et photos sous format pdf, utilisez l'adresse suivante : markmazieres@steenwerck.fr.

N'hésitez pas à publier vos informations sur le site internet de la commune en envoyant vos documents à cette même adresse mail.

LES EVENEMENTS A STEENWERCK



Juillet

Samedi 1er

Kermesse
Ecole du Tilleul
Maison du temps Libre

Finales du tennis

Salle de sports
Salle Maurice Declercq

Samedi 1er

Dimanche 2

Dimanche 2

CASINO RURAL
Musée de la Vie Rurale

Dimanche 9

Tir nature
+ barbecue Archers
Hangars Dutrie

Cérémonie
Fête Nationale

Maison du Temps Libre

Jedi 13

Cartes + Repas
Amis du Temps Libre
Maison du Temps Libre

Vendredi 14

Don du Sang
Salle St Joseph

Dimanche 16

Nocturne au Musée
Musée de la Vie Rurale

Vendredi 28



Août

Produits du Terroir

Musée de la Vie Rurale

Dimanche 13

Vendredi 25

Nocturne au Musée

Musée de la Vie Rurale



Septembre

Dimanche 10

Don du sang
Salle Saint-Joseph

Dimanche 10

Fête de la paille
Musée de la vie rurale

Vendredi 15
Samedi 16
Dimanche 17

Ducasse
La Croix du Bac

Vendredi 15

+ Théâtre

Maison du Temps Libre

Samedi 16

+ Concours de cartes
Amis du Temps Libre
Maison du Temps Libre

BROCANTE
Grand-Place
Rues du Bourg

Dimanche 24

Dimanche 24

Fête aux Allumoirs
Totor
En extérieur

